

PETITION adressée
Au Grand Conseil et au Conseil d'Etat vaudois
Au Chef de l'Office fédéral des migrations
Et à la Cheffe du Département fédéral de justice et police

**en faveur de Monsieur Hüseyin KILINÇ, habitant à Orbe,
 résidant en Suisse depuis 17 ans.**

Hüseyin KILINÇ est né le 1er janvier 1972 en Turquie. Il a rejoint son frère aîné en Suisse le 19 octobre 1996 et n'a plus quitté notre pays depuis lors. Il a vécu successivement à Renens, Bussigny et Orbe.

Hüseyin KILINÇ a vécu une première période en Suisse en étant soutenu par sa famille. Il a trouvé des emplois à partir de l'année 1998, ce qui lui a permis d'assurer son indépendance financière. Depuis fin 2002, il a eu un engagement stable dans la restauration, avec des cotisations sociales régulières et les impôts à la source.

Durant toutes ses années, il a progressé dans son travail et s'est fait apprécier pour son professionnalisme par ses patrons comme par la clientèle et par ses collègues. On lui a confié des tâches de responsabilité dont il s'acquitte parfaitement.

Jamais à la charge de la société, Hüseyin KILINÇ s'est bien intégré socialement et parle bien le français. Toutes les personnes qui le connaissent louent sa personnalité ouverte et correcte. Dans son quartier, il est apprécié pour son côté jovial, volontaire et disponible. On le décrit comme simple, respectueux, calme et serviable.

La quasi-totalité de la famille proche ou éloignée d'Hüseyin KILINÇ se trouve en Suisse ou en Allemagne. Frères et sœurs, oncles et tantes, neveux et nièces, cousins, tous bénéficient de permis de séjour ou de la nationalité Suisse.

Le 28 mai 2013, le Service de la population du canton de Vaud a informé Hüseyin KILINÇ qu'après un examen approfondi de sa situation, il était favorable à un règlement de ses conditions de séjour « pour, notamment, tenir compte de la durée de son séjour et de son intégration en Suisse ». L'approbation de l'Office fédéral des migrations (ODM) a été sollicitée conformément à la Loi sur les étrangers. De manière incompréhensible, l'ODM a refusé de suivre le préavis du canton.

A cause de ce refus, Hüseyin KILINÇ est menacé de devoir quitter la Suisse où il a construit sa vie d'adulte et où il a toutes ses attaches familiales, sociales et professionnelles.

Nous, soussigné(e)s, demandons instamment aux autorités fédérales de réviser leur jugement et d'accorder un permis de séjour humanitaire à Hüseyin KILINÇ.

Nous demandons aussi l'appui des autorités vaudoises – Grand Conseil, Conseil d'Etat, afin qu'elles défendent activement le cas d'Hüseyin KILINÇ auprès des autorités fédérales, et qu'elles renoncent à toute expulsion.

Pour signer cette pétition, voir au verso !